

La résidence du Campus Hébergement

La résidence propose des logements **modernes, confortables et adaptés** pour les apprentis et les étudiants.

En lien direct avec les personnels des centres de formation, les familles et les partenaires, l'objectif est de proposer un **espace de vie convivial, sécurisé et animé**.

Chaque logement de 21 m2 est équipé d'une salle de bain, de WC, de placards fermant à clé, de bureaux, d'une kitchenette (réservée aux lycéens majeurs).

Résidence sécurisée avec présence d'un personnel la journée et la nuit.

En soirée, sont proposées des animations socio-culturelles et sportives.

Les services inclus dans le tarif : Wifi, parking vélos, fourniture de linge de lit, ménage.

Site de la visite : <https://residence-campus-dordogne.fr>

Mode de fonctionnement :

La résidence n'est pas un internat.

Vous allez signer un contrat de séjour pour la durée de formation du jeune ainsi il sera assuré d'avoir son logement à son arrivée.

Les logements sont agréés et peuvent à ce titre bénéficier d'aides financières (CILSO ou Caf).

Les absences ponctuelles ne font pas l'objet de remise. Voir règlement intérieur.

Toutes les périodes de réservation sont dues.

TARIFS 2023/2024		
CAMPUS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
	APPRENTIS	LYCEENS / ETUDIANTS
Modalités d'accueil	Forfait semaine	Mensuel
TARIFS TTC	79 €*	219 €
Type d'hébergement	Chambre partagée 2 lits	Chambre partagée 2 lits
Aide des OPCO (*)	*Aide déduite sur tarif	Néant
Aide Action Logement CILSO	Possible	Néant
Aide Logement CAF	Néant	Possible
Montant de la Caution	106.5 €	219 €
Frais de gestion	15€/an	15€/an
Type de contrat de location	Contrat séjour fractionné	Contrat longue durée

*Aides des OPCO déduites

Inscription :

La demande de logement ne sera prise en compte qu'avec un dossier complet.

Les documents sont à **télécharger sur le site** residence-campus-dordogne.fr
ou à **demander par mail** contact@campus-boulazac.fr





Restauration sur le Campus

Au sein du Campus de la Formation Professionnelle, le **self de la Chambre des Métiers** propose à l'ensemble de ses publics en formation une restauration de qualité selon 2 formules : restauration de type snacking ou restauration traditionnelle en self.

Les menus sont définis chaque semaine en veillant à garantir une offre variée composée de produits frais, locaux et de saison. Les plats sont présentés sous forme de buffet composé de 3 entrées minimum, 3 plats principaux (2 viandes et 1 poisson), accompagnement de légumes et féculents, un plateau de fromages, un choix de desserts (fruit, produit lactée, pâtisserie), boissons.

La restauration est assurée du lundi au jeudi midi et soir, le vendredi uniquement le midi, hors vacances scolaires et jours fériés.

REGLEMENT DES REPAS

- **Sur place** : paiement par CB, chèque ou espèces sur des bornes interactives situées sur le campus (une à la résidence et une au CFA de la Chambre des Métiers)

Dès la rentrée de l'apprenant, une carte « étudiant » lui sera délivrée, laquelle devra être créditée sur l'une des bornes afin de permettre le passage au restaurant.

Il est donc indispensable que l'apprenant se munisse d'un moyen de paiement (CB, chèque, espèces) dès son arrivée dans l'établissement s'il souhaite prendre ses repas au self.

Le règlement peut s'effectuer à l'unité, à la semaine ou pour le mois selon le planning de l'apprenant.

Tarifs Restauration rentrée 2023-2024

Statut	Petit déjeuner (pour les internes)	Déjeuner	Diner (pour les internes)
Apprentis ¹	1.00 €	6.00 €	6.00 €
Apprentis Secteur Public	1.00 €	6.00 €	6.00 €
Contrat de professionnalisation	1.50 €	7.00 €	7.00 €
Stagiaires de la formation professionnelle	1.50 €	7.00 €	7.00 €
Stagiaire PREP APPRENTISSAGE	1.00 €	1.50 €	1.50 €
Stagiaire HSP ²	1.00 €	1.50 €	1.50 €
Client « Extérieur »	1.50 €	12.00 €	12.00 €

¹ Déduction faite de la participation de 3,00 € par repas de l'opco de la branche professionnelle lié au contrat.

² Déduction faite de la participation de 6,50 € par repas de la région Nouvelle Aquitaine.

